

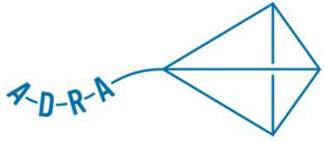


# moins d'avions, plus d'AVENIR !

## Assemblée générale 2025

### **Conférence BRUIT et qualité de l'AIR :**

bilan des 10 dernières années et perspectives



# Assemblée générale 2025

## 2) Rapport moral

### **2016-2025 : bilan de 10 ans de luttes**

L'année 2025 a débuté avec des changements sociétaux et politiques profonds qui impactent notre vie et le monde entier. Tout ce qui touche au cadre de vie et à l'environnement est malmené.

Les associations environnementales sont particulièrement impactées.

Raison de plus de poursuivre notre action avec détermination, surtout face à des lobbies économiquement plus libéraux et destructeurs de la nature.

Pour cela l'ADRA peut s'appuyer sur quelques avancées et succès, malgré un contexte difficile.

L'AG est l'occasion de faire le bilan et de se projeter dans nos luttes futures.

**Alors ne renonçons pas, gardons le cap !**



# Assemblée générale 2025

## 2) Rapport d'activité

### Le chemin parcouru depuis ...

succès :



insuccès :



- **En 2016 : beaucoup de promesses !**

Suite à la motion de l'ADRA du 18 avril 2016, la **direction de l'EAP** a proposé de :

- Mettre en place des **rencontres régulières** avec les associations pour consultation sur les **mesures de réduction des nuisances**



- **Réviser les procédures d'envol** bruyantes (ELBEG)



- **Réaliser une étude économique et environnementale**, afin d'associer de manière appropriée les associations au processus de développement suivant le « **Plan stratégique Euroairport 2030** ».





# Assemblée générale 2025

## 2) Rapport d'activité

### ● En 2017 :

En réaction à la demande de l'ADRA d'avril 2016, [Saint-Louis Agglomération](#), représentant 40 communes autour de l'Aéroport, adresse pour la première fois une motion à la direction de l'Euroairport dans laquelle elle exige l'interdiction de tout décollage d'avion entre **23 heures et 6 heures**, de privilégier l'envol direct vers le Sud et que les décollages soient systématiquement effectués en seuil de piste.



### ● En 2018 :

- L'ADRA conteste les procédures d'envols ELBEG par RNAV, participe à l'[Enquête publique sur le PPBE](#) (Bourgfelden lance une pétition).
- Participe à la [Consultation publique sur la nouvelle liaison ferroviaire](#).
- [Analyse la pollution aux PUF](#) réelle de l'aéroport et publie un rapport





# Assemblée générale 2025

## 2) Rapport d'activité

### Signature de la Charte Trinationale 2018

- Cinq associations de France, de Suisse et d'Allemagne ont ratifié le 18 janvier 2018 à Hegenheim une Charte Trinationale pour la protection des riverains de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse (extension de la Charte de 2006).
- L'ACNUSA apporte son soutien aux revendications principales des riverains.

### En 2019 :

L'ADRA obtient la mise en révision du Plan d'Exposition au Bruit de 2004.

Dans le domaine de la pollution, l'aéroport s'engage à :

- faire des mesures de l'air tous les 3 ans (au lieu de 5 ans) et de publier
- consulter les riverains sur l'organisation des campagnes de mesures
- installer progressivement des alimentations électriques aux embarquements
- mesurer après 2019 les Particules Ultra Fines, PUF



# Assemblée générale 2025

## 2) Rapport d'activité

- **En 2020 :**

**Nouvel arrêté d'exploitation** mettant fin aux dérogations abusives accordés par la direction de l'aéroport pour des vols de nuit entre 24h et 6h.



- **En 2021 :**

- **Interdiction des départs « programmés »** durant la tranche de 23h à minuit



- Mise en place par l'EuroAirport de **Webreporting et Travis**, statistiques relatives au bruit et aux mouvements d'avion



- **Installation d'une station de mesure du bruit à Hégenheim.** Effective en 2023.



- **En 2022 :**

- **Condamnation par le Conseil d'Etat** pour non-respect du règl. EU598/2014



- **Campagnes de mesure des PUF** autour de l'aéroport





# Assemblée générale 2025

## 2) Rapport d'activité

### ● En 2023 :

- Charte de l'aviation légère : demandé en 2020, signée en 2024.
- Revalorisation des aides à l'insonorisation des logements de 2011 de 25%
- Extension du Couvre-feu après 23 heures dans le cadre du PPBE 2018-2022.
- Introduction d'un recours contentieux contre la Déclaration d'Utilité Publique, DUP, de la Nouvelle Liaison Ferroviaire, NLF, avec la fédération Alsace Nature.
- 👉 Sera jugé en mars 2024 !
- Sondage en ligne pour mieux connaître les membres de l'ADRA prêt à s'engager pour soutenir notre lutte.



# Assemblée générale 2025

## 2) Rapport d'activité

- **En 2023 :**

« Appel à agir » :  
interpellation des  
autorités Suisses à Bâle  
pour le partage des  
nuisances entre la  
France et la Suisse  
(Manifestation au  
Marktplatz à Bâle).



ADRAAG\_20250326



# Assemblée générale 2025

## 2) Rapport d'activité

### ● En 2024 :

- Extension du repos nocturne : légère baisse des vols et du bruit après 23 heures (à confirmer si croissance du trafic) 
- Victoire des associations (18) au Conseil d'Etat contre la DGAC, qui ne peut plus s'auto-attribuer le rôle « d'autorité indépendante » pour les dossiers d'Etude d'Impact par Approche Equilibrée, EIAE (Condamné à verser 100€) 
- Nette augmentation des taxes aéroportuaires pour les vols après 22h 
- Action juridique commune de l'UFCNA auprès du Conseil d'Etat pour l'application aux cartes de bruit d'indices plus bas préconisés par l'OMS pour réduire les limites de bruit auxquelles la population est exposée. ⇒ en cours ! 



- **En 2024** : Mobilisation pour le plafonnement du transport aérien avec *Rester sur Terre*, le 13.09.2024 ?

## Assemblée générale 2025

### 2) Rapport d'activité

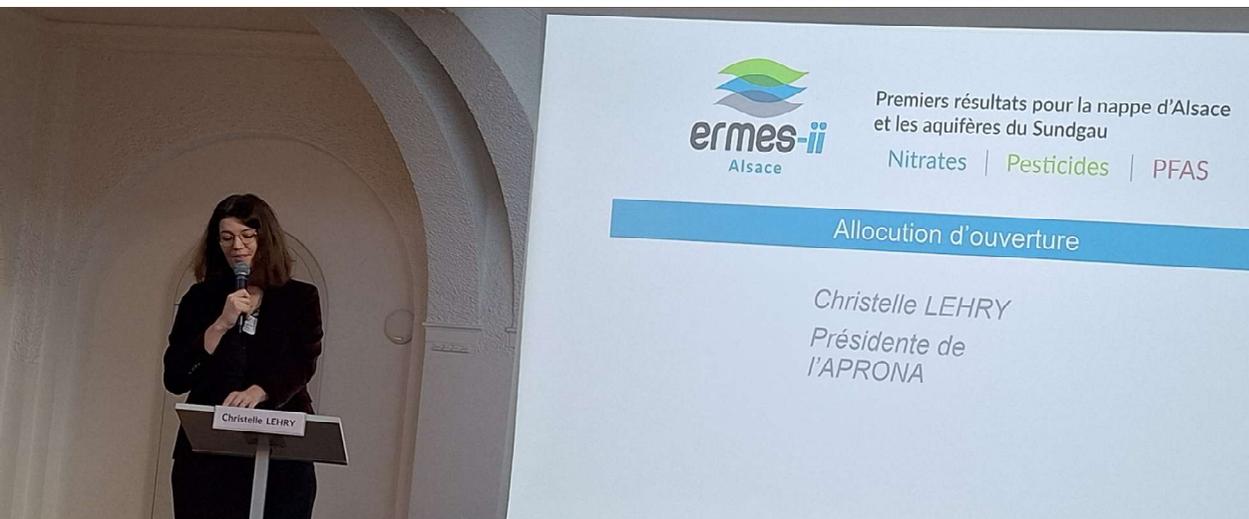




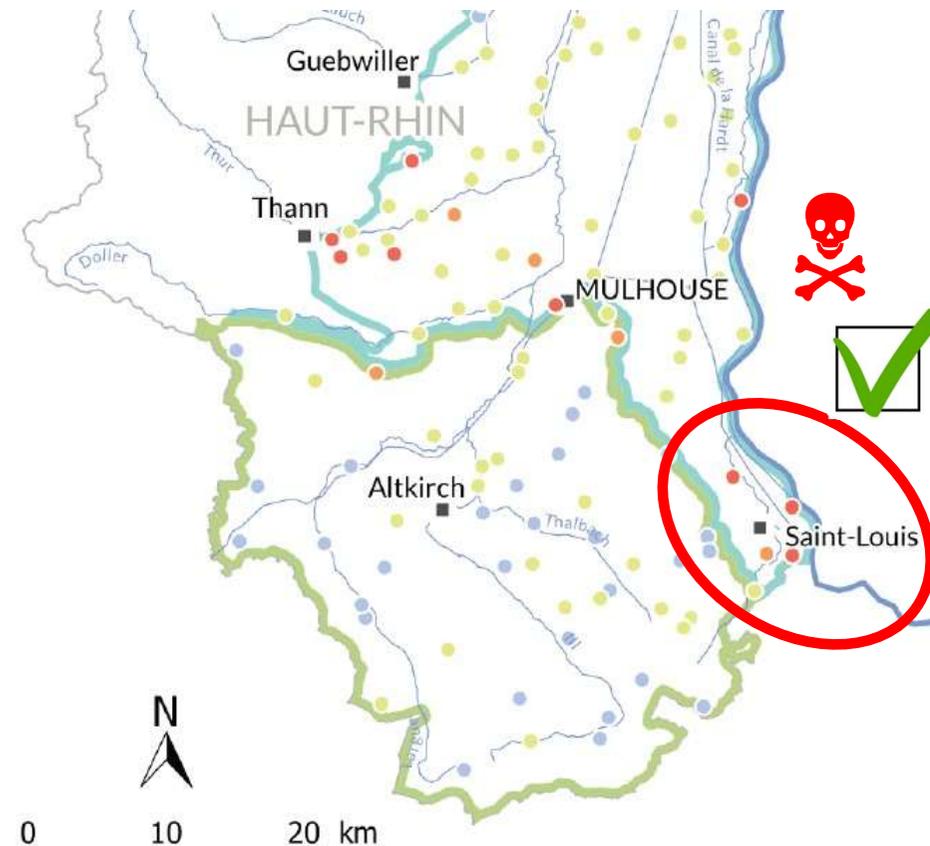
# Assemblée générale 2025

## 2) Rapport d'activité

- **En 2024 :**
  - Mise en évidence de la pollution aux PFAS des eaux souterraines de Saint-Louis



APRONA : restitution des résultats ermes-II  
le 26.11.24 à Colmar





# Assemblée générale 2025

Conférence

- Depuis 2015 ..., mise en évidence des pollutions multiples

Les externalités négatives de l'aéroport : sonore, atmosphérique, lumineuse, artificialisation des sols, îlot de chaleur, odeurs de kérozène, PFAS

**POLLUTIONS**  
AÉROPORT DE BÂLE-MULHOUSE  
**BRUIT - AIR - EAU + Odeurs**

PFAS

adra-bale-mulhouse.fr  
des Riverains de l'Aéroport

**EuroAirport.**  
BASEL MULHOUSE FREIBURG



# Assemblée générale 2025

## 2) Rapport d'activité



- **En attente :**

- Poursuite de l'extension de repos nocturne après 23 heures, baisse du trafic entre 22h et 23h
- Abandon de l'extension de l'aéroport et du trafic aérien
- Moratoire sur la construction de la Nouvelle Liaison Ferroviaire, sources de nuisances
- Installation d'une station permanente de mesure de l'air, y compris des PUF
- Nouveau Plan d'Exposition au Bruit, PEB (2004) : en cours depuis 2019 !
- Révision du Plan de Gêne Sonore, PGS (2015) renouvelable tous les 5 ans !



# Assemblée générale 2025

## 2) Rapport d'activité

### Charte Trinationale

Après une 1<sup>ère</sup> Charte trinationale à 3 en 2006, 5 associations de France, de Suisse et d'Allemagne ont ratifiée le 18 janvier 2018 à Hegenheim une Charte Trinationale pour la protection des riverains de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.



A ce jour, plusieurs associations ont soit arrêté leurs activités ou se sont désolidarisés de la Charte pour poursuivre leurs propres objectifs.



# Assemblée générale 2025

## 2) Rapport d'activité

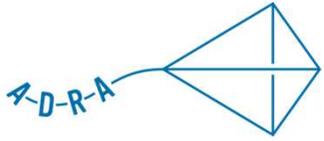
### Vie associative: succès de nos partenariats

PFAS



**BISF**

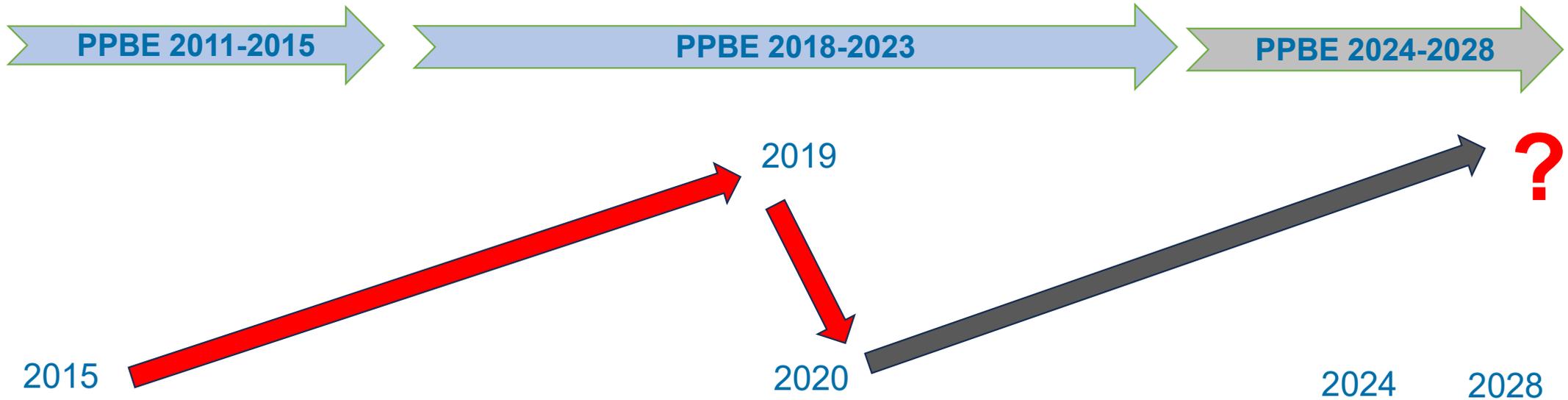




# Assemblée générale 2025

## 2) Rapport d'activité

### PPBE et mesures de réduction du BRUIT qui nuit !?



**Objectifs limités, report sur d'autres tranches h, pas de réduction du trafic.**

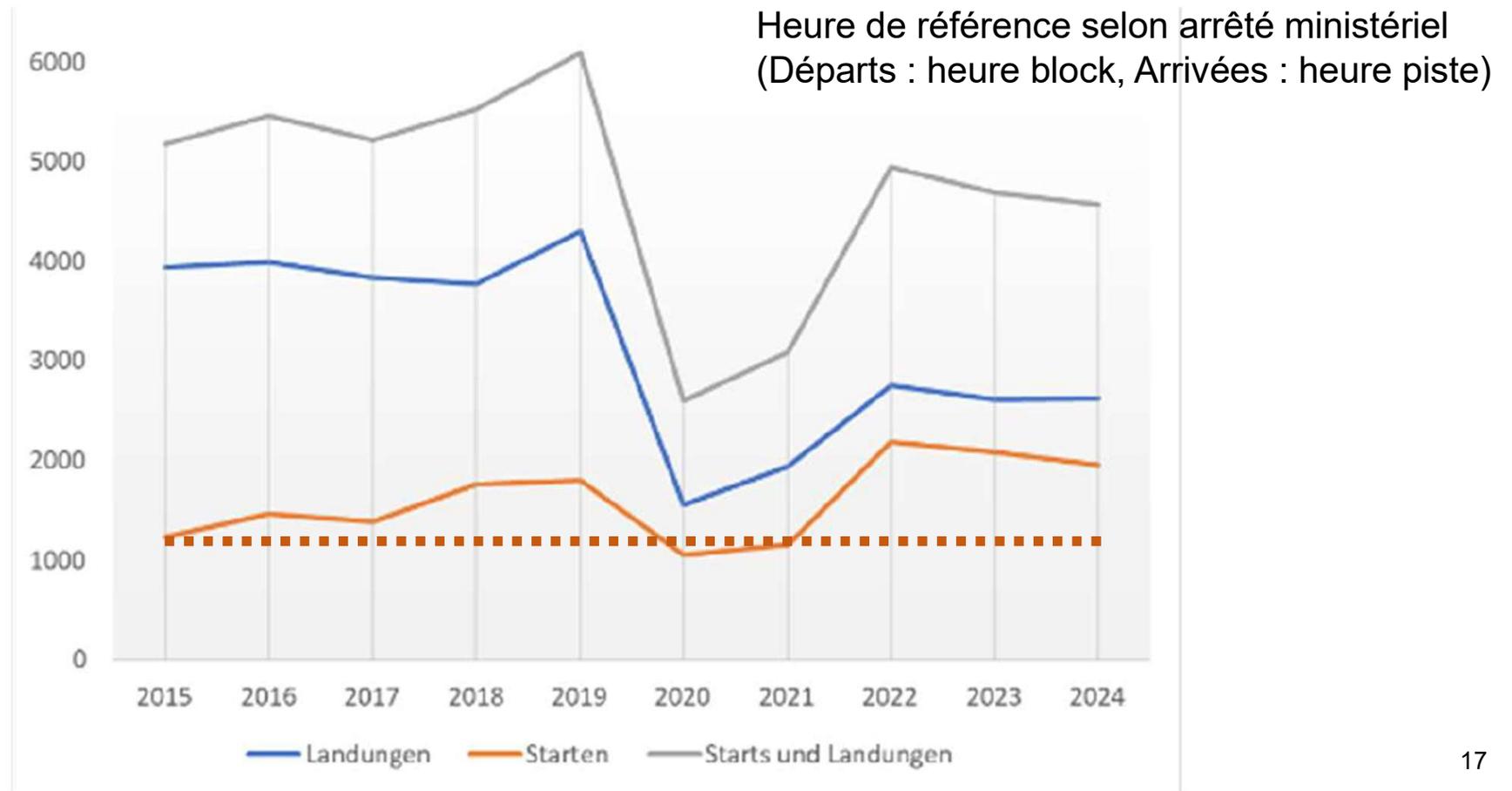
**⇒ Mesures inefficaces = Augmentation des nuisances !**



# Assemblée générale 2025

## 2) Rapport d'activité

### Evolution du nombre de mouvements 6h - 22h (Données EAP)

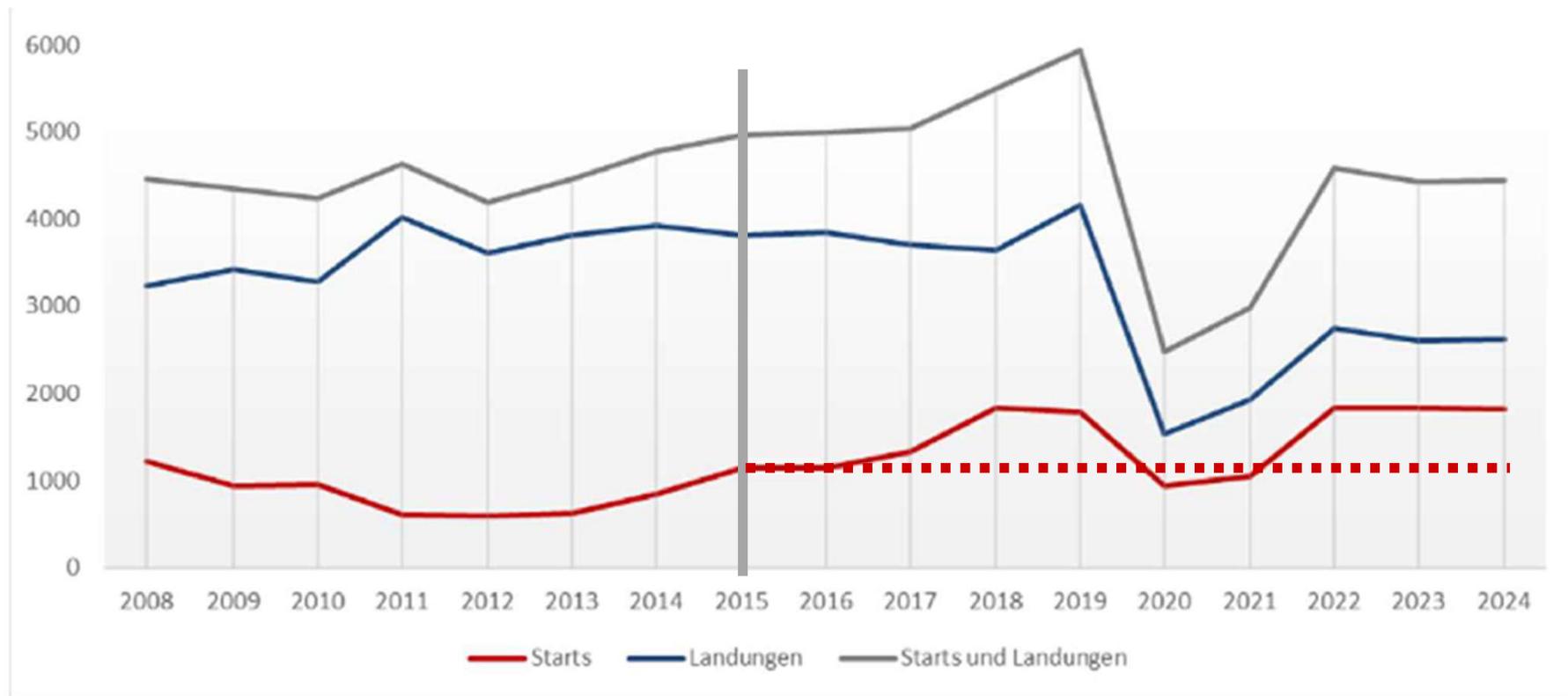




# Assemblée générale 2025

## 2) Rapport d'activité

### Evolution du nombre de mouvements 22h - 23h « h piste » (Données EAP)

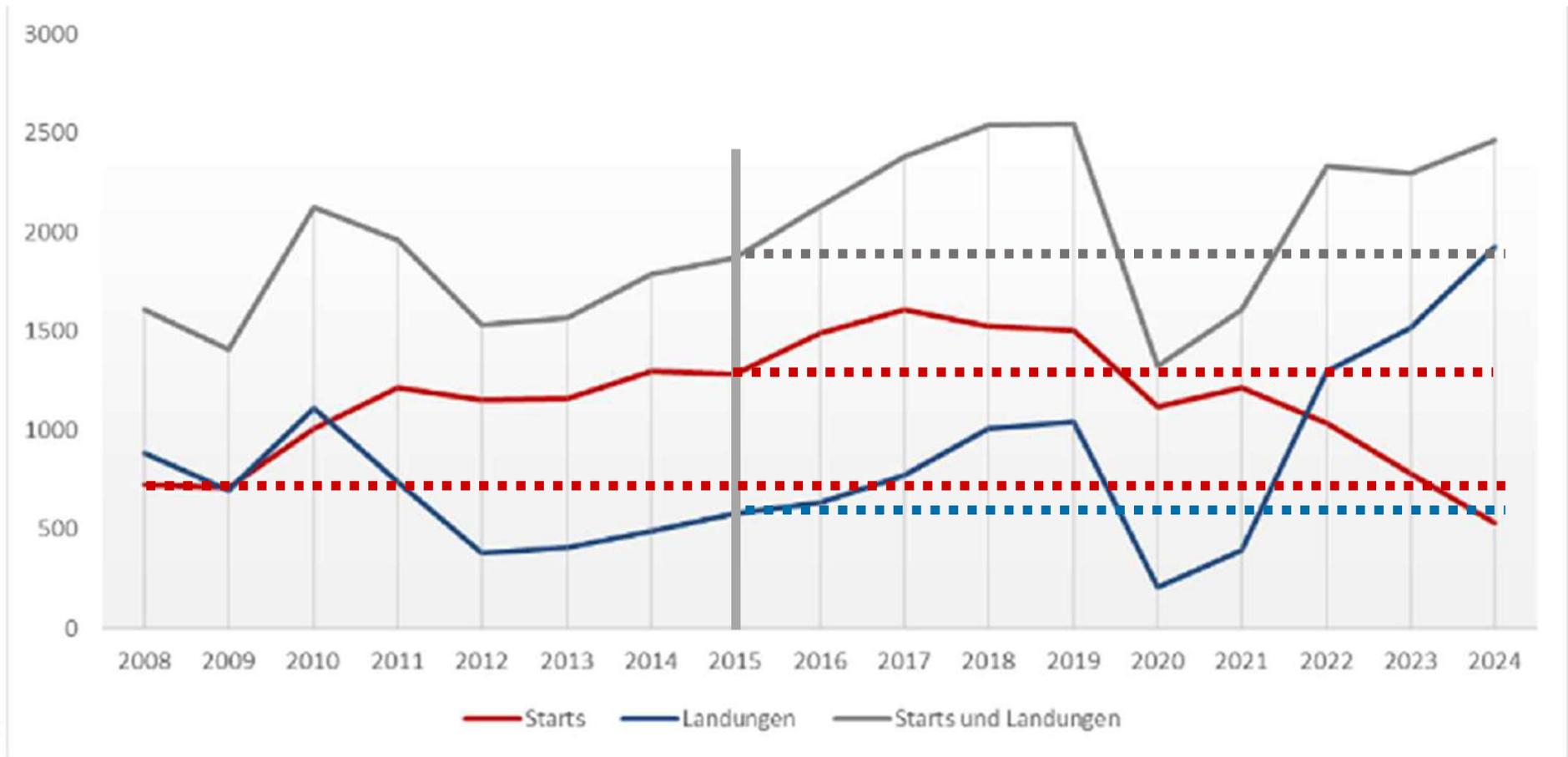




# Assemblée générale 2025

## 2) Rapport d'activité

### Evolution du nombre de mouvements 23h - 5h « h piste » (Données EAP)

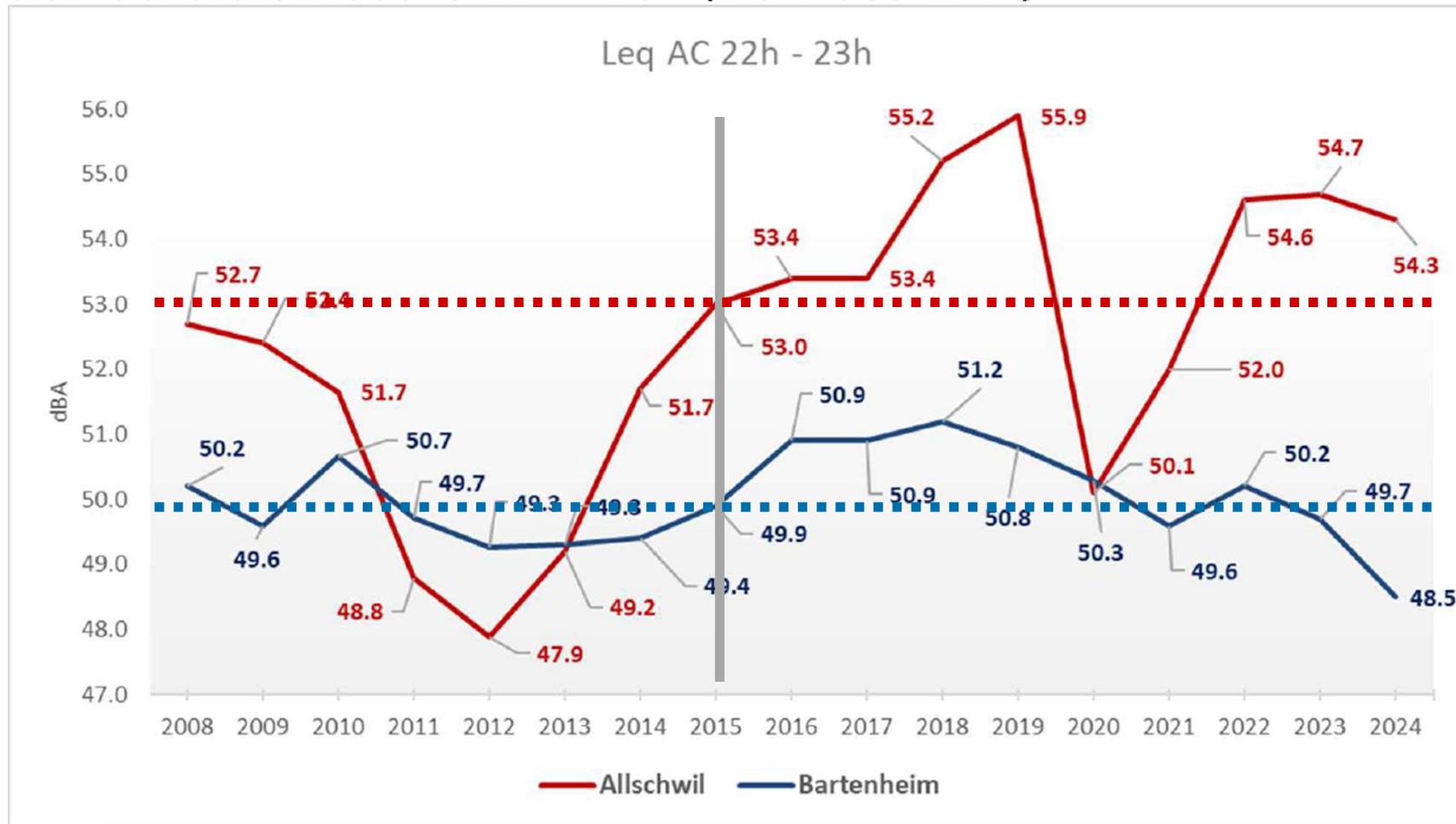




# Assemblée générale 2025

## 2) Rapport d'activité

### Evolution du bruit mesuré 22h - 23h (Données EAP)

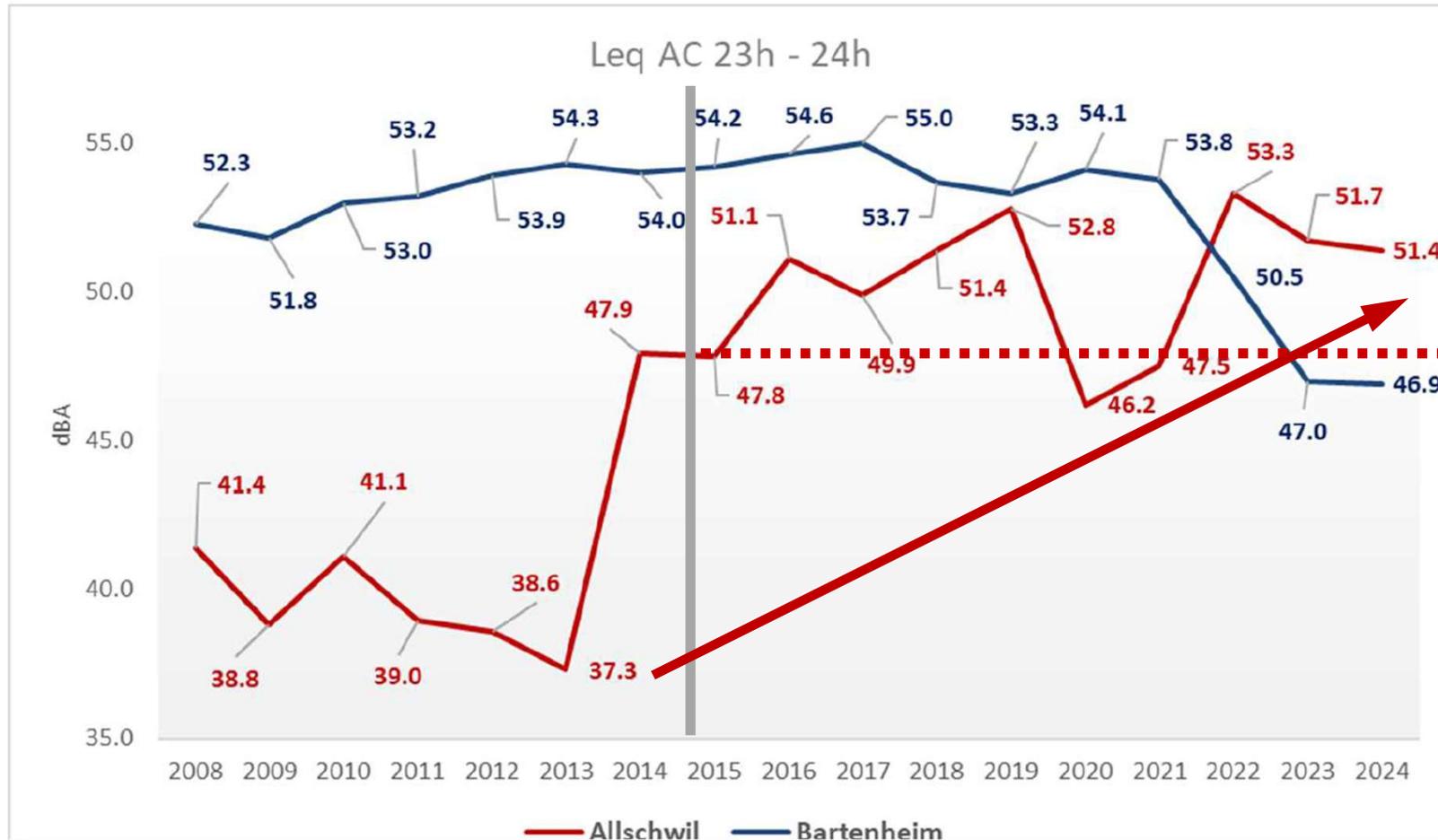




# Assemblée générale 2025

## 2) Rapport d'activité

### Evolution du bruit mesuré 23h - 00h (Données EAP)



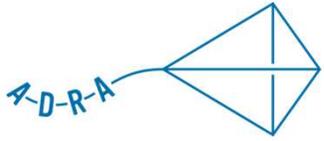


# Assemblée générale 2025

## 2) Rapport d'activité

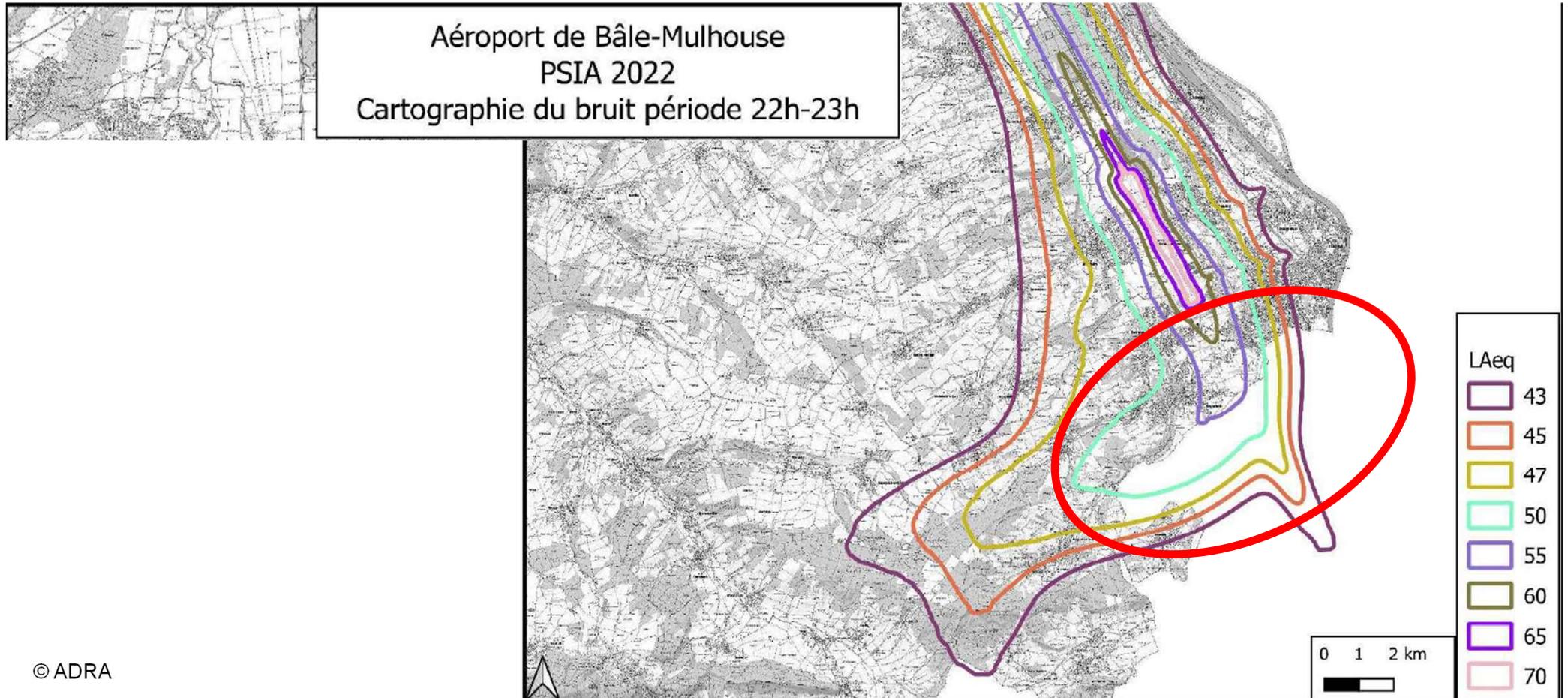
### Evolution du bruit : Leq Station Allschwil M09 de 2015-2024

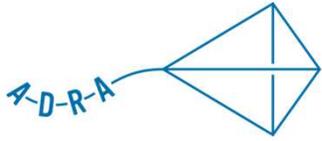




2.3. Courbes LAeq 22h-23h

<https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/85861.pdf>





## Cartes du bruit : OFAC, Lärmnachweis 2022 16.01.24

### Analyse des cartes de bruit et conclusions de l'OFAC

Alors que le trafic en 2022 n'a atteint qu'environ 80% de celui de 2019....

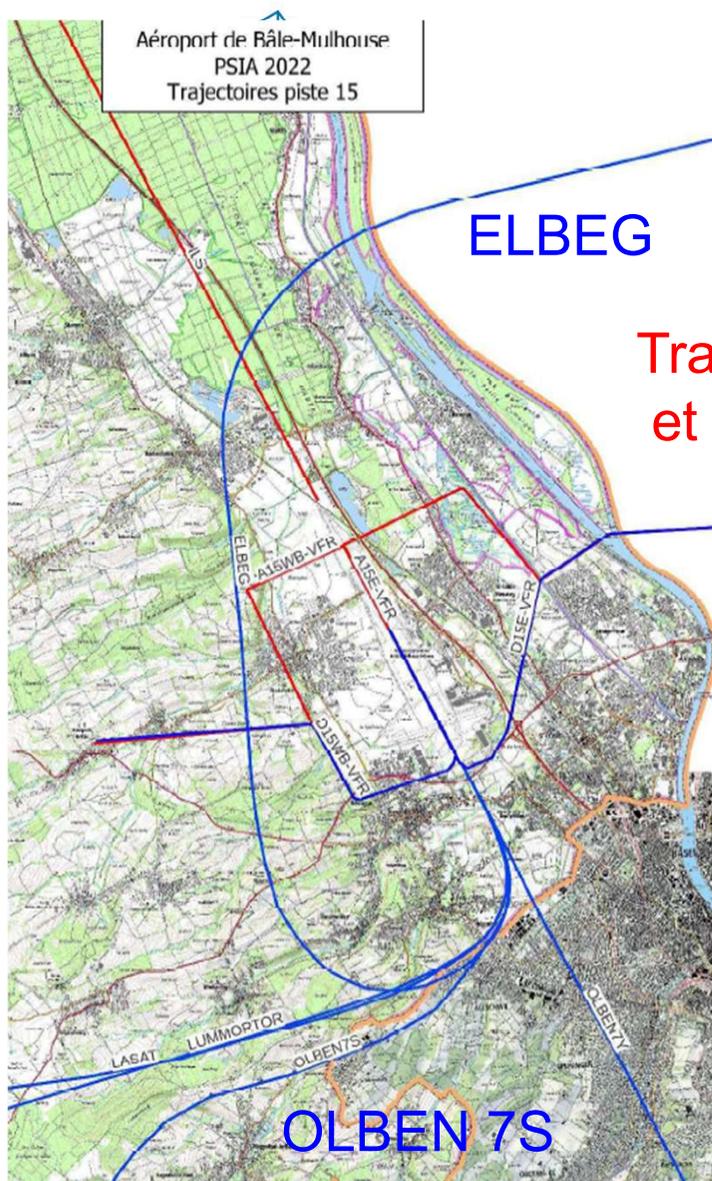
« Le nombre de personnes concernées par le dépassement de la valeur limite de bruit est passé **de 80 (en 2019) à environ 300 personnes** pendant la **1<sup>ère</sup> heure de la nuit (22h-23h)**.

De même, l'exposition durant la deuxième heure de la nuit (23h-24h) est à nouveau comparable à celle de 2019. Ainsi, **5 240 personnes (2019 : 5050) sont désormais concernées par des dépassements de la valeur limite de bruit durant la 2<sup>ème</sup> heure de la nuit.** ».

BAZL-361.521-LFSB/4/3

**→ Le bruit subit par les riverains à augmenté !**

<https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/85860.pdf>



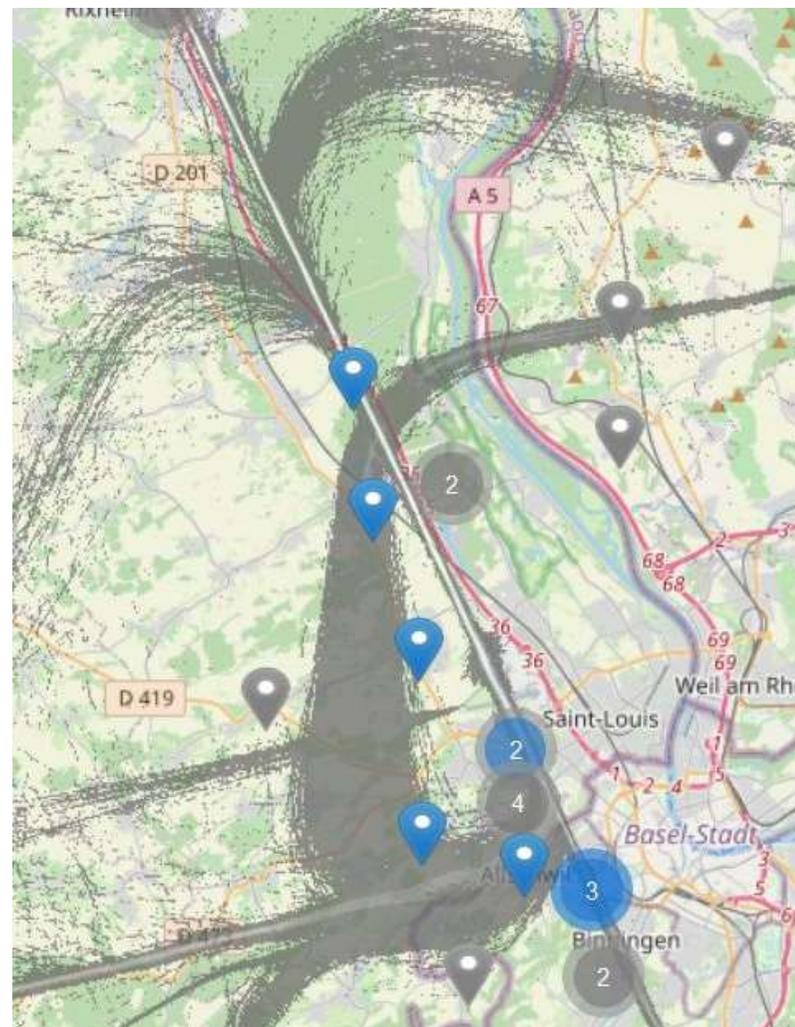
Trajectoires polluantes  
et impactantes

**OLBEN 7Y**

ADRA CCE-CTE-Presentation-2024

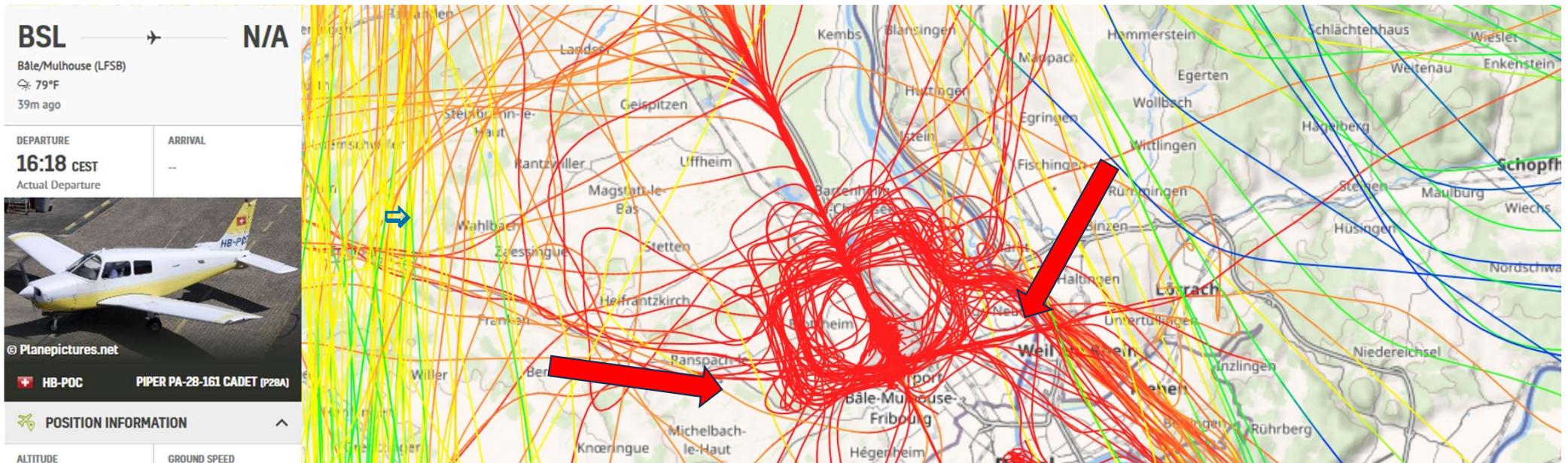
# Assemblée générale 2025

## PPBE2024-2028 Trajectoires page 25



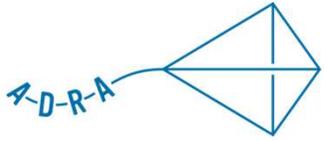


## Charte Aviation légère (Ecole de pilotage suisse) :



☞ demandé en 2020, signée en 2024.

***A terme, déménagement de l'aviation légère !***

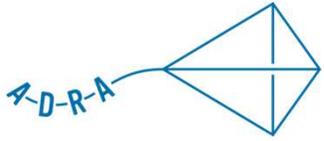


**PPBE** : la directive **2002/49CE** et le règlement **UE598/2014** (Art.1) visent d'abord à **éviter, prévenir ou réduire** en priorité les effets nuisibles de l'exposition au bruit dans l'environnement.... et à **limiter ou réduire le nombre des personnes souffrant des effets nocifs des nuisances** sonores dues au trafic aérien.



**PPBE** : la directive 2002/49CE et le règlement UE598/2014 (Art.1) visent d'abord à éviter, prévenir ou réduire en priorité les nuisances sonores dues au trafic aérien et à limiter ou réduire le nombre des personnes souffrant des effets nocifs des nuisances sonores dues au trafic aérien.

*Pas suffisant pour aller en justice ?*



## Conclusions : seule une baisse du trafic fera baisser l'exposition au bruit

- 6 établissements d'enseignement et 1 de santé dans la zone > 55dBA
- Augmentation des survols au sud : 1 survol  $\Rightarrow$  bruit ressenti  $\Rightarrow$  forte gêne
- Augmentation du bruit Ln et des « fortes perturbations du sommeil »

### Voler et protéger le climat

En coopération avec myclimate, l'EuroAirport soutient activement la réduction et la compensation des émissions de gaz à effet de serre provenant du trafic aérien.



**... est mensonger !**

Compensez le CO<sub>2</sub> de votre vol maintenant !



# Assemblée générale 2025

Mesure des PUF à Bâle-Mulhouse par Atmo Grand Est

## Rapport Atmo Grand Est 2023

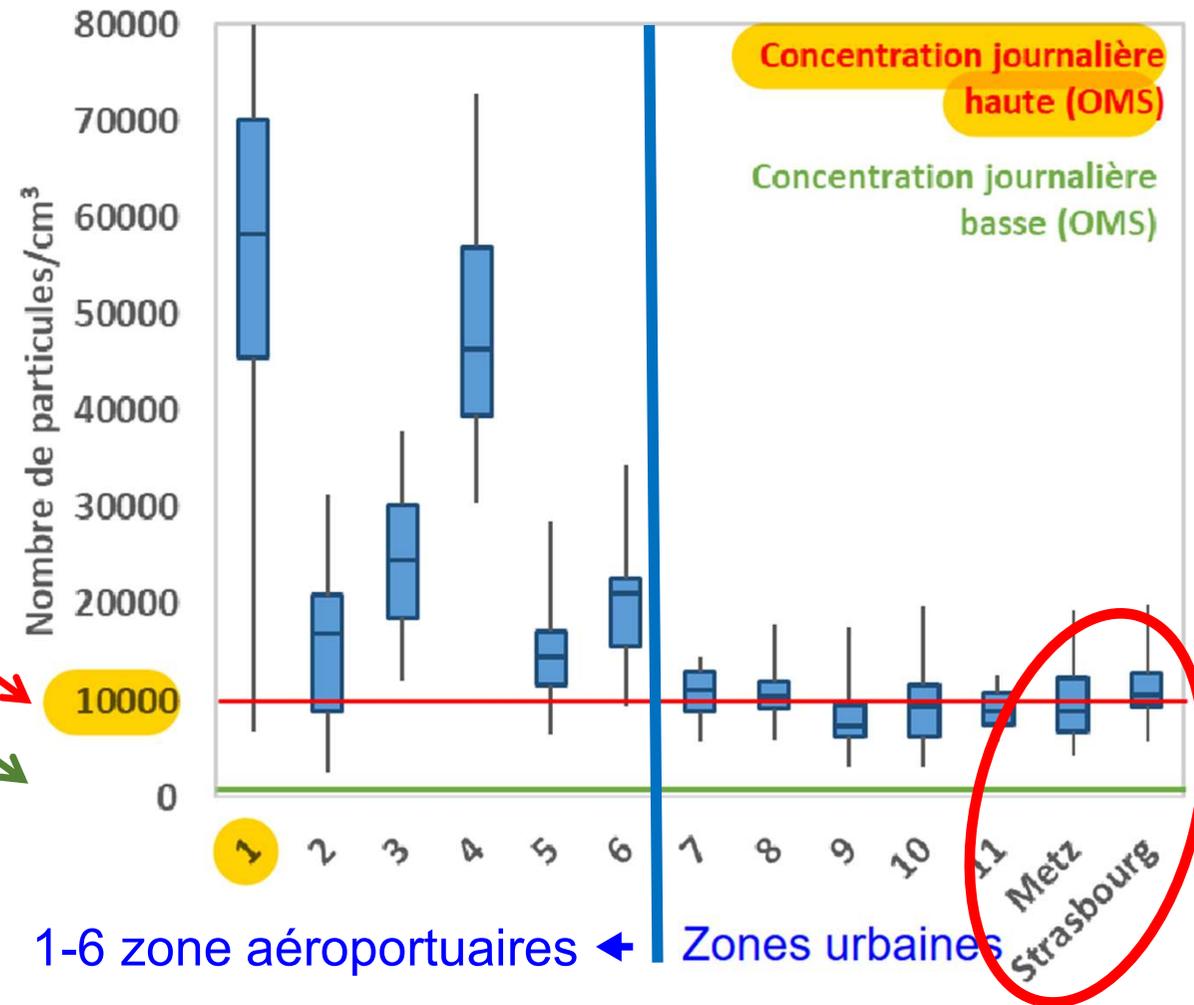
Comparaison des moyennes journalières aux

Recommandations de l'OMS

- Air pollué : 10000p/cm<sup>3</sup>

- Air pur : 1000p/cm<sup>3</sup>

***L'Euroairport s'oppose à la mise en place d'une station de mesure permanente !***





# Assemblée générale 2025

## 2) Rapport d'activité

### Plan stratégique Euroairport 2030 avant Covid : plans d'extension maintenu

- ☹ Extension du trafic 105000 mvts
- ☹ Extension du terminal 250 millions
- ☹ Extension de la zone industrielle
- ☹ Extension des accès
- ☹ Nouvelle liaison ferroviaire, NLF
- ☹ Publicité mensongère sur la compensation CO2 = écoblanchiment
- ☹ Marketing actif pour du tourisme low-cost





## Stratégie des associations

# Assemblée générale 2025

## 2) Rapport d'activité



**Par ses externalités négatives comme le bruit, la pollution de l'air et de l'eau, le trafic aérien impacte la santé et la qualité de vie des riverains.**

L'économie passe avant les droits fondamentaux des riverains à vivre dans un environnement sain (droit constitutionnel)

⇒ **entraîne des actions juridiques nationales et internationales**



# Assemblée générale 2025

Trajectoires : 27.9.-10.10.2020

